

qui sont plus spécialisés que moi dans le domaine, mais je vous répète que dans les jours et les semaines à venir le parti libéral luttera avec en tête mes collègues et amis de Papineau ainsi que de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est et tous les autres pour s'assurer que le projet de loi qui sera final une fois adopté sera un projet de loi qui protégera avant tout, premièrement, les intérêts des consommateurs.

• (1600)

[Traduction]

M. Ray Skelly (Comox—Powell River): Monsieur le Président, j'appuie avec plaisir mon collègue, le député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy), qui voudrait amener le gouvernement à reconsidérer la position envers ce projet de loi, en proposant d'en renvoyer à six mois la deuxième lecture.

Le gouvernement n'a pas réussi à régler de manière juste et équitable le problème de la concurrence. Il a plutôt présenté un projet de loi qui, d'après lui, améliorera les possibilités offertes aux consommateurs et freinera efficacement la concentration des entreprises dans le pays. Toutefois, il demeure que la mesure est très nettement décevante. Le gouvernement fait preuve de la plus grande négligence en proposant un projet de loi qui ne réussira pas à protéger les Canadiens contre les répercussions de la concentration des entreprises au Canada.

Compte tenu des torts qui seront causés aux consommateurs ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, je suis très étonné que ce secteur ne soit pas intervenu vigoureusement auprès du gouvernement pour lui reprocher sa trahison.

Le parti conservateur du Canada a prétendu pendant de nombreuses années représenter la petite entreprise, l'esprit d'indépendance et le dynamisme qui a fait tourner l'économie dans toutes les régions du pays. C'est ce secteur qui embauche le plus grand nombre de travailleurs et qui dessert toutes les localités de ce pays. Le parti conservateur a faussement prétendu défendre la cause des petites entreprises et protéger et favoriser ce secteur d'activité. Or, par le biais de ce projet de loi, il trahit sa position. Le gouvernement avait la responsabilité de présenter une mesure efficace en matière de concurrence; or, ce projet de loi nous induit en erreur et il est tout simplement inefficace.

Le gouvernement précédent a lamentablement échoué face à cette question. Il a imposé aux petites entreprises de multiples entraves. Il a permis aux banques à charte de pratiquer des taux d'intérêt énormes qui ont surtout servi à détruire de nombreuses petites entreprises de notre pays et à anéantir les investissements de milliers de personnes qui y avaient placé leurs économies. Ces gens-là avaient travaillé dur, mais le précédent gouvernement a complètement démoli leurs initiatives et anéanti leurs investissements et les services qu'ils assuraient dans tout le pays. C'est parce qu'il n'y avait pas de législation efficace de la concurrence que cette destruction des petites et moyennes entreprises a pu se produire.

Les conservateurs ont dit aux petits entrepreneurs qu'ils allaient les aider, mais ce projet de loi est la manifestation la plus retentissante de l'incapacité du gouvernement à protéger les petites entreprises.

À quoi sert une législation de la concurrence? À savoir si un secteur de l'économie doit être dominé par trois ou quatre gros

bonnets qui contrôlent l'approvisionnement en matières premières et en fournitures de ce secteur, qui produisent l'essentiel des denrées du secteur, et qui décident qui assurera la distribution dans les communautés. De nombreux secteurs de notre économie sont effectivement contrôlés par trois ou quatre géants très puissants. De plus, ils ne se concurrencent pas; ils se partagent le pays en parts de marché et choisissent les petites et moyennes entreprises qui seront autorisées à participer à l'économie. Ils commencent par fixer officieusement les prix, déterminent l'offre et choisissent en fait les entreprises qui seront autorisées à participer à l'économie, écartant ainsi les autres.

Nous avons besoin d'une législation de la concurrence équitable et musclée pour protéger les petites entreprises et garantir la liberté et l'ouverture du marché. Cette mesure insipide n'y parviendra pas, et ne servira qu'à permettre la poursuite de la concentration et la disparition d'un nombre croissant de petites entreprises au profit d'une grosse entreprise dans un secteur donné.

On a souligné aujourd'hui le rôle que peuvent jouer les banques à charte dans le contrôle de l'économie. On nous a aussi parlé de ce qu'ont fait les grandes compagnies pétrolières pour se débarrasser des petits distributeurs et des difficultés qu'ils ont eues à se faire approvisionner et à fixer des prix corrects dans leurs agglomérations. Ces petits fournisseurs ont réclamé une amélioration aux députés, mais leurs requêtes ont été étouffées par des voix plus fortes.

Les conservateurs ont fait la même erreur que l'ancien gouvernement libéral. Ils ont laissé en plan le secteur des petites entreprises.

On a dit aussi que le même problème existe dans l'édition. Tous les ans, de plus en plus de petits journaux indépendants sont absorbés par des chaînes d'organes de presse. En fin de compte, c'est l'unique pensée d'un unique propriétaire qui sera retransmise à des centaines d'agglomérations, et la qualité de l'information en pâtira. La Commission Kent a effectivement souligné qu'il y avait de graves problèmes de concentration dans ce secteur. Mais on n'a pas tenu compte de ces inquiétudes. À l'époque, les députés conservateurs avaient décidé d'en faire tout un plat. Ils ont laissé entendre que l'on avait usé de procédés antidémocratiques et qu'il fallait reléguer les conclusions de la commission aux oubliettes.

• (1610)

Pourtant, la Commission Kent avait fait d'excellentes suggestions. C'est ainsi qu'elle aurait permis le foisonnement de publications dans une collectivité donnée lesquelles constituent un véhicule d'idées qui sont l'apanage des vraies démocraties. Pourtant, le gouvernement refuse de tenir compte de ce genre de propositions, du moins dans le projet de loi à l'étude. Il décline la tâche qui lui incombe d'assurer l'indépendance et la prospérité de la petite entreprise. Il veille plutôt aux intérêts des grandes entreprises de chaque secteur, les grandes pétrolières, les grosses banques à charte et les deux ou trois grandes entreprises qui dominent chaque secteur de l'économie.

Aujourd'hui on a proposé à la Chambre de suspendre l'étude du projet pendant six mois, pour en faire une mesure plus musclée. Je suis certain que d'autres de mes collègues voudraient exprimer leur point de vue à ce sujet. Pour ma part, j'espère sincèrement que l'étude en sera reportée. Le gouvernement